

©AFP Général - Mercredi 9 Février 2005 - 17:27 - Heure Paris (642 mots)

Education-évaluation

Réformer la notation pour lutter contre le stress et l'échec scolaires (PAPIER GENERAL) Par Lucile MALANDAIN

PARIS, 9 fév 2005 (AFP) - Des syndicats d'enseignants et des associations péri-scolaires lancent un appel pour une réforme du système d'évaluation, afin de limiter l'angoisse et le découragement des élèves, "obsédés" par les notes.

Adressé au ministre de l'Education nationale, François Fillon, et aux parlementaires, qui débattront du projet de loi sur l'Ecole la semaine prochaine, cet appel, qui sera présenté jeudi à la presse, vise à ouvrir "un large débat afin de remédier très rapidement à ce grave dysfonctionnement de notre système éducatif".

Les acteurs de l'Ecole font le même diagnostic: les élèves, de la maternelle à l'université, développent un stress contre-productif face à la note inscrite en rouge en haut de leur copie. Ces notes "sont vécues comme un couperet destiné à sélectionner", assure André Antibi, professeur à l'université Paul Sabatier de Toulouse, à l'origine du mouvement.

"C'est à coup sûr un facteur d'angoisse", confirme Chantal Berteuil, directrice de l'école primaire Sainte-Geneviève à Paris, qui assure que "sans la peur de la note, les élèves réussiraient mieux".

Soutenu notamment par les trois fédérations de parents d'élèves, FCPE, Peep et Unapel, par le syndicat des enseignants (SE-Unsa), le Snesup-FSU, principal syndicat d'enseignants du supérieur ou encore la Ligue de l'Enseignement, qui fédère plus de 30.000 associations, M. Antibi a mis en évidence les dysfonctionnements du système de notation dans son ouvrage "La Constante macabre", publié en 2003.

Ce chercheur en sciences de l'Education stigmatise le réflexe des enseignants qui notent les élèves en respectant la "moyenne" - autant d'élèves au dessus qu'en dessous de 10 -, pour n'être pas taxés de laxisme et garantir selon eux la crédibilité de leur système d'évaluation.

Artisan d'une méthode d'évaluation "simple à mettre en place et qui ne change ni l'enseignement du prof ni les programmes", André Antibi a arpenté la France et tenté de convaincre institutions, organisations professionnelles et parents d'élèves du bien fondé d'un "contrat de confiance" entre l'élève et le système d'évaluation scolaire.

Selon lui, les expérimentations menées sur le terrain l'ont plébiscité.

Applicable à toutes les matières, ce "contrat de confiance" consiste à "annoncer le programme du contrôle aux élèves". Par exemple, détaille-t-il, "un prof de maths choisit 7 ou 8 exercices pertinents parmi ceux qui ont été faits en cours: si un élève est capable de refaire ces exercices, les objectifs du programme sont atteints". Et rien n'empêche de proposer des exercices plus difficiles, mais en les excluant de la note finale, "si les enseignants craignent que certains élèves aient fini leur devoir avant la fin du temps réglementaire", précise-t-il.

"Il ne s'agit pas de faire de cadeau, de mettre de bonnes notes à tout le monde, mais si vous annoncez le programme en toute confiance, l'élève va travailler raisonnablement", affirme M. Antibi. "Cela évitera le stress, le découragement, c'est pour cela qu'il y a des élèves qui décrochent", assure-t-il.

Pour répondre à l'objection de laxisme qu'on pourrait lui opposer, le professeur a notamment testé son "contrat de confiance" auprès d'étudiants en licence. "Sur 50 élèves, une dizaine n'ont pas eu la moyenne et les notes étaient étalées: ça signifie que ce n'est pas si facile de comprendre et de restituer", a-t-il insisté.

lum/bp/av